

Rapport RSE



2024

20⁰⁵
ANS 25



Nos engagements pour l'environnement,
la société et la gouvernance.



KallistaEnergy



Table des matières

1 ▶ À propos de Kallista Energy	4
1.1 Le mot des dirigeants	6
1.2 Nos engagements	8
1.3 Notre mission	10
1.4 Notre chaîne de valeur	12
1.5 Nos parties prenantes	14
1.6 Nos valeurs	16
1.7 Nos chiffres clés et faits marquants	18
1.8 Quelques évolutions de notre rapport RSE en 2024	20
1.9 Taxonomie Européenne	22
2 ▶ Environnement	24
2.1 Climat	26
2.2 Biodiversité et écosystèmes	34
2.3 Économie circulaire	38
2.4 Approche environnementale complète	42
3 ▶ Social	46
3.1 Nos équipes	48
3.2 Travailleurs de la chaîne de valeur	54
3.3 Communautés locales et acteurs des territoires	56
4 ▶ Gouvernance	62



À propos de Kallista Energy

Le mot des dirigeants



Frédéric Roche



Johann Tardy

En 2024, notre groupe a pris l’initiative, de manière volontaire, de renforcer sa démarche en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), en s’appuyant sur les orientations de la directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive). Par cette décision, nous affirmons notre volonté d’adopter une approche plus globale de nos activités, afin d’en appréhender pleinement les impacts significatifs, qu’ils soient bénéfiques ou préjudiciables.

Dans un contexte où les repères vacillent, où le vrai se confond avec le faux et où l’essentiel se dilue dans l’accessoire, l’alignement de nos activités avec la taxonomie européenne constitue un repère clair. Il met en lumière les contributions positives de notre entreprise à la transition écologique, et rappelle, avec force, que la quête de la neutralité carbone demeure le combat le plus crucial de notre époque.

L’actualité géopolitique et économique pourrait pousser beaucoup de politiciens, d’entreprises et de citoyens à reléguer les sujets écologiques au fond des tiroirs. Ce serait oublier que l’année 2024 a été la plus chaude jamais enregistrée sur terre. Nous sommes dans une course contre la montre. Nous n’avons pas le luxe d’attendre et chaque action compte.

Kallista Energy continue par conséquent à renforcer son équipe pour déployer plus de projets éoliens et solaires, de stations de recharge pour véhicules électriques et prochainement de sites de stockage d’électricité par batterie. Toutes ces activités constituent des briques indispensables pour bâtir une économie bas carbone. Notre équipe travaille avec la plus grande rigueur en appliquant les 19 engagements qui constituent le fondement de la responsabilité sociétale de notre groupe.

Bonne lecture,

Frédéric Roche
Président du Groupe Kallista Energy

Johann Tardy
Directeur général du Groupe Kallista Energy



Dans un contexte où les repères vacillent, où le vrai se confond avec le faux et où l’essentiel se dilue dans l’accessoire, l’alignement de nos activités avec la taxonomie européenne constitue un repère clair.



Nos engagements

ENVIRONNEMENT

#01

Maintenir **100% de véhicules électriques** dans notre flotte de véhicules

#02

Bannir les **vols intérieurs** et limiter les vols internationaux

#03

Éviter, réduire et recycler les déchets générés par nos activités (bureau et exploitation de nos infrastructures)

#04

Améliorer l'**efficacité énergétique** de nos équipements

#05

Encourager la prise en compte de **critères ESG** dans les activités relevant de notre Scope 3

#06

Développer les **meilleurs projets** possibles avec l'appui d'experts indépendants

#07

Réaliser un **chantier exemplaire** pour chacun de nos projets

#08

Veiller à la **préservation de la biodiversité** aux abords de nos infrastructures

#09

Investir dans le renouvellement de nos parcs éoliens vieillissants pour optimiser la production d'électricité renouvelable

#10

Valoriser les pales des éoliennes démantelées et contribuer à la recherche de solutions adaptées pour les volumes à venir

SOCIAL

#11

Garantir la **sécurité** des personnes et de nos équipements

#12

Réunir les conditions pour le **bien-être au travail** de nos salariés

#13

Veiller à la **diversité, l'équité et l'inclusion** au sein de notre entreprise

#14

Travailler de concert avec nos **parties prenantes locales**

#15

Participer au **dynamisme des territoires** où nous sommes actifs

GOUVERNANCE

#16

Promouvoir un **pouvoir exécutif collégial** et un **dialogue permanent avec nos salariés**

#17

Prévenir les **fraudes**

#18

Prévenir les **risques de gestion**

#19

Promouvoir la **cybersécurité**

Notre mission:

produire de l'électricité au meilleur coût économique et environnemental

Depuis sa création il y a maintenant 20 ans, Kallista Energy porte toujours la même ambition : produire de l'électricité au meilleur coût – économique et environnemental. L'électrification de nos usages, indispensable pour sortir de la dépendance de nos sociétés aux énergies fossiles, nécessite de s'appuyer sur les énergies renouvelables qui ont fait la preuve de leur compétitivité, de leur efficacité et de leur réversibilité.

Les activités de Kallista Energy intègrent l'éolien, énergie historique du groupe, le solaire, la recharge pour véhicules électriques et désormais le stockage d'électricité par batterie. Toutes ces activités se complètent pour contribuer à bâtir une économie bas carbone. Le groupe est présent en France, aux Pays-Bas et en Allemagne.

L'équipe de Kallista Energy, qui réunit des spécialistes d'horizons divers, intervient à toutes les étapes de la vie d'un projet d'infrastructure énergétique : développement, financement, construction, exploitation, maintenance, démantèlement et renouvellement. Le groupe s'appuie sur des partenaires reconnus pour son approvisionnement en équipements (éoliennes, panneaux solaires, bornes de recharge, batteries), la construction de ses infrastructures ainsi que leur maintenance, leur démantèlement et leur renouvellement.

Kallista Energy fait aussi appel à de nombreux cabinets indépendants pour la réalisation des études nécessaires à ses projets.



LE STOCKAGE D'ÉLECTRICITÉ PAR BATTERIE

En 2024, Kallista Energy a initié le développement de plusieurs projets de stockage d'électricité par batterie. Cette diversification vient renforcer l'objectif du groupe de contribuer à accélérer l'électrification de nos usages. Les technologies de stockage de fortes capacités permettent d'augmenter la part d'énergies renouvelables dans notre mix énergétique sans risque pour la stabilité du réseau électrique. Ainsi, les batteries se rechargent quand l'électricité renouvelable est abondante et elles peuvent être sollicitées pour gérer les pics de demande. Les batteries permettent aussi de soutenir le réseau électrique en procurant des services de réglage de la fréquence à RTE (Réseau de Transport d'Électricité), appelés 'services système'.



Projet de stockage par batterie en cours de développement à Saleux (Hauts de France) – Photomontage.

Notre chaîne de valeur

Des projets menés en étroite collaboration avec les parties prenantes

Le groupe travaille en collaboration avec les communes où sont situés ses projets et ses installations pour élaborer le meilleur projet possible pour le territoire tout en prenant en compte l'urgence climatique. Les projets sont menés suivant les recommandations réglementaires dans une volonté de transparence vis-à-vis des riverains avec l'organisation de permanences d'information, la mise à disposition d'outils de communication et des espaces de dialogue avec notre équipe.

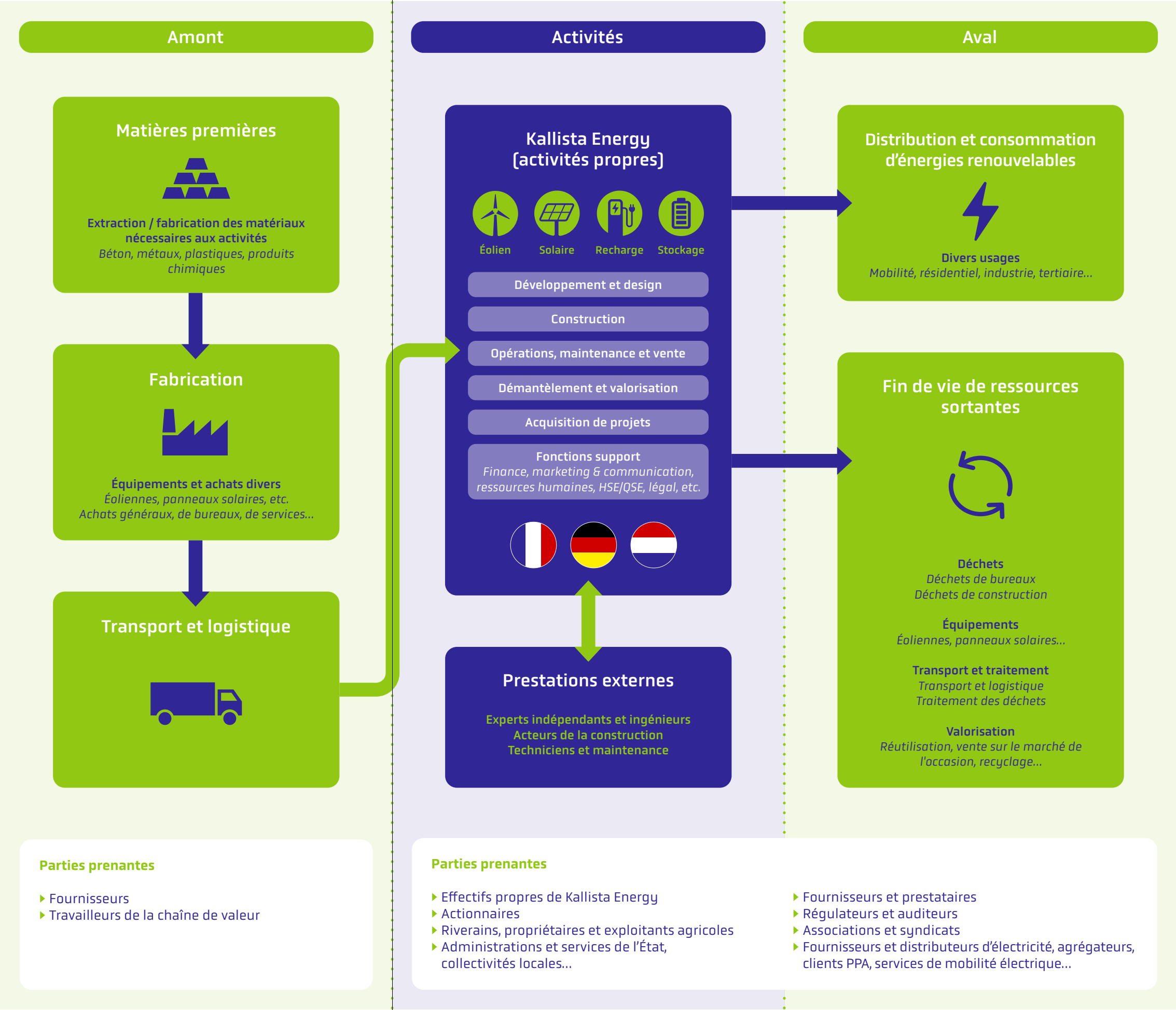
Kallista Energy met en œuvre sa responsabilité sociétale en s'inscrivant comme un acteur local des territoires avec par exemple le soutien à des associations culturelles et sportives ou encore des projets de restauration de forêts ou de préservation de la biodiversité dans le cadre de son partenariat avec le fonds ONF-Agir pour la forêt.

Même si Kallista Energy a très peu d'influence sur sa chaîne de valeur amont, le groupe est attentif aux engagements RSE portés par ses partenaires (voir notre Engagement #05).

Une démarche RSE soutenue par les dirigeants et les actionnaires institutionnels

Les engagements de Kallista Energy, dans le cadre de sa responsabilité sociétale, sont portés directement par le Président et le Directeur général. Ces derniers ont par exemple une part variable de leur salaire basée sur la performance ESG du groupe (suivant le classement du GRESB). La mise en œuvre d'une feuille de route RSE ambitieuse pour un groupe de la taille de Kallista Energy est possible grâce à l'implication de ses actionnaires institutionnels, qui impulsent une dynamique d'amélioration continue (GRESB, Taxonomie Européenne, SBTi...) et de l'engagement au quotidien de chacun de ses collaborateurs.

Le rapport RSE de Kallista Energy prend en compte tout le périmètre géographique du groupe: France, Allemagne et Pays-Bas. Les politiques du groupe concernant sa démarche en faveur de l'environnement, la société et la gouvernance sont mises en œuvre sous forme de 19 engagements présentés dans ce rapport.



Les parties prenantes de Kallista Energy

Kallista Energy a pour ambition de bâtir des relations de confiance avec ses différentes parties prenantes sur le long-terme. Les 19 engagements du groupe précisent les principales actions mises en œuvre par Kallista Energy pour concilier les attentes des parties prenantes, le cadre réglementaire et la nécessité d’électrifier nos usages pour sortir de notre dépendance aux énergies fossiles.



Nos valeurs

Conviction



Kallista Energy s'engage à développer des sources d'énergie durables pour un avenir viable, accessible aux générations futures. Notre objectif est de fournir une électricité compétitive et accessible à tous, tout en répondant à l'urgence climatique. Cette vision guide nos équipes au quotidien dans une démarche visant à améliorer nos performances environnementales et sociétales, tant dans nos parcs que dans nos bureaux.

Envers nos parties prenantes, cette conviction se traduit par :

- ▶ Une éthique rigoureuse,
- ▶ Un processus industriel maîtrisé,
- ▶ Une gestion des risques basée sur le professionnalisme, la transparence et l'anticipation.

Même si les activités de Kallista Energy participent intrinsèquement à la transition énergétique, notre groupe, malgré sa taille, souhaite prendre pleinement sa part dans la lutte contre le changement climatique. Ainsi, le groupe s'est par exemple fixé des objectifs climat validés par la Science Based Targets initiative (SBTi) pour préparer, à terme, la voie vers le Zéro Émission Nette.

Les actionnaires institutionnels de Kallista Energy, APG et Ardian, sont particulièrement attentifs à l'impact social et environnemental de leurs investissements et encouragent Kallista Energy dans sa démarche d'amélioration continue, notamment à travers une évaluation annuelle par le GRESB.

Éthique

Bien qu'en dessous des seuils de la loi du 9 décembre 2016, Kallista Energy applique un Code de conduite strict, s'inspirant de cette loi, afin de prévenir la corruption et le trafic d'influence. Ce code explicite les comportements à proscrire et permet aux employés de signaler des alertes directement au président du Conseil de surveillance, en toute confidentialité. Dans le développement de ses projets, Kallista Energy est particulièrement vigilante face à des situations telles que des loyers anormaux, des spoliations familiales, des demandes de travaux ou compensations injustifiées. De plus, toute promesse ou déclaration verbale faite en réunion est systématiquement formalisée par un compte rendu écrit transmis à la direction. Kallista Energy préférera renoncer à un projet plutôt que de risquer de compromettre son intégrité.

Kallista Energy met également un point d'honneur à respecter la sécurité de l'ensemble de ses parties prenantes, qu'il s'agisse de collaborateurs, de travailleurs sur nos sites ou des communautés locales.



Pragmatisme



Kallista Energy investit de manière réfléchie, privilégiant les projets énergétiques qui offrent le meilleur équilibre entre les ressources disponibles, leur rendement et l'impact sur l'environnement. Le choix de l'éolien et du solaire, loin d'être idéologique, est une décision basée sur la fiabilité et le coût avantageux de ces technologies renouvelables matures. Avec la même approche pragmatique, Kallista Energy analyse la possibilité d'augmenter la production de ses parcs existants grâce au renouvellement et envisage se développe dans de nouvelles activités d'avenir comme la mobilité électrique et le stockage énergétique.

Durabilité

Chez Kallista Energy, nous croyons fermement que la stratégie énergétique doit s'inscrire dans la durée. Aujourd'hui, nous construisons un parc de production électrique durable qui, à terme, fonctionnera sans subventions. Une fois les investissements initiaux amortis (sur 15 à 20 ans), nos centrales offriront aux générations futures une électricité extrêmement compétitive.

Notre quête d'efficacité nous pousse à adopter les technologies les plus avancées, maximisant ainsi le potentiel énergétique de chaque site tout en réduisant les coûts de maintenance. C'est pourquoi nous avons lancé un programme ambitieux de renouvellement systématique des éoliennes conçues dans les années 2000. Notre objectif: disposer des machines les plus performantes et les plus économiques en termes de maintenance.



Nos chiffres clés au 31 décembre 2024



94

salariés en France,
Allemagne
et aux Pays-Bas





90 M€

de chiffre d'affaires
pour le groupe
Kallista Energy



38 parcs éoliens
et solaires

/438 MW

installés en France,
Allemagne et aux Pays-Bas

+40% du capital de Windpark Krammer (102 MW) aux Pays-Bas



1

station de recharge
THP*pilote
en Normandie
(France)

90

stations de recharge
THP* en service en
France
entre 2025 et 2028



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



663 000 MWh

d'électricité renouvelable produits en France, Allemagne et aux Pays-Bas.
Soit l'équivalent de :



7

Services fournis
à nos clients
annuellement



366 000

habitants approvisionnés
en électricité renouvelable
(avec chauffage électrique)

ou



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



4,7 Mds

de km parcourus
en voiture électrique

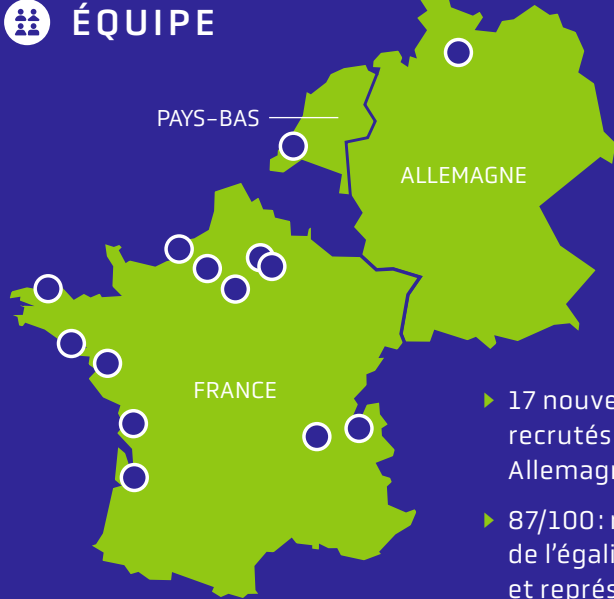
* Très Haute Puissance

Estimations sur la base de la production des parcs éoliens et solaires du groupe, hors Krammer.

Quelques faits marquants en 2024



ÉQUIPE



PAYS-BAS
ALLEMAGNE
FRANCE

- 17 nouveaux collaborateurs recrutés en France et en Allemagne
- 87/100: notre score à l'index de l'égalité professionnelle et représentation équilibrée femmes-hommes³



11

NOUVEAU
COMMUNAUTÉ
D'EMPLOI



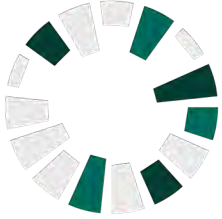
3

BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



DISTINCTION

► 5 étoiles GRESB
pour la 5^{ème} année
consécutive



GRESB
INFRASTRUCTURE ASSET
achieved GRESB score 2024



CROISSANCE

- Renouvellement de nos parcs éoliens:
le cap des 150 MW construits ou autorisés franchi
- 4 chantiers de renouvellement réalisés en 1 année
- 7 projets lauréats des Appels d'Offres éoliens CRE depuis 2023 en France
- 200 MW de projets en développement en Allemagne





ENGAGEMENTS

- Objectifs climat à court-terme validés par la Science-Based Targets initiative (SBTi)
- Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies
- Mécène du fonds ONF – Agir pour la forêt



SCIENCE
BASED
TARGETS
DRIVING AMBITIOUS CORPORATE CLIMATE ACTION



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL
UN GLOBAL COMPACT



FAITES UN DON
AGIR
POUR LA
FORÊT
CRÉDIT VERSEMENT 2024

³ <https://egapro.travail.gouv.fr/>

⁴ Contrats d'achat d'électricité de gré à gré ⁵ Commission de Régulation de l'Energie

18

19

Quelques évolutions de notre rapport RSE en 2024

La CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) est une réglementation européenne qui vise à encadrer le reporting extra-financier des grandes entreprises, c'est-à-dire la manière dont les entreprises publient des informations sur leur prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Même si Kallista Energy n'est pas soumise à cette réglementation en 2024 et qu'elle ne le sera potentiellement pas à l'avenir (une proposition est en cours de validation pour inclure dans le périmètre de la réglementation uniquement les entreprises de plus de 1000 salariés), l'entreprise a décidé de s'inspirer de cette réglementation dans un cadre volontaire (et donc simplifié, sans intervention notamment d'un audit).

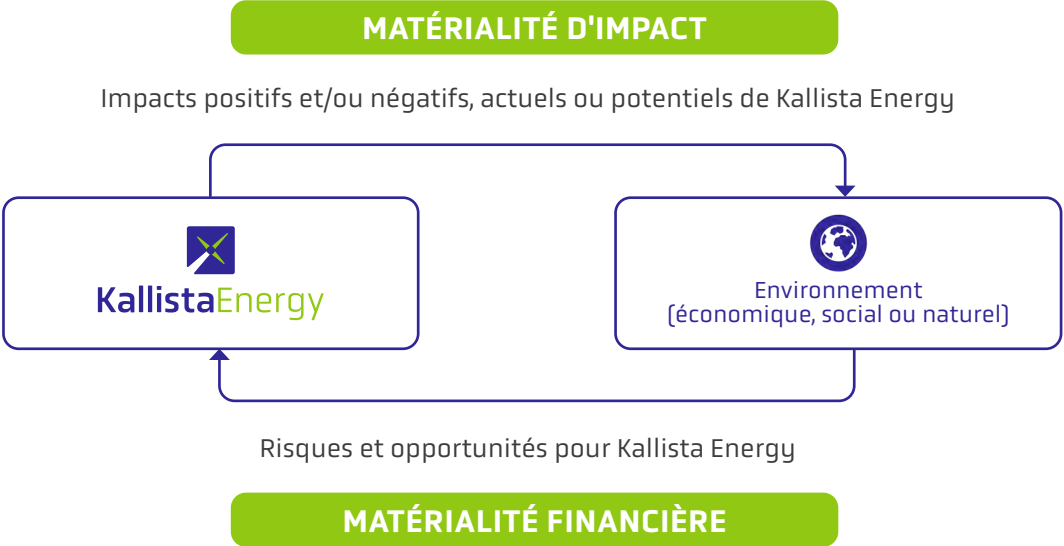
En 2024, Kallista Energy a ainsi réalisé une analyse de double matérialité, un exercice cadré par la CSRD qui vise à identifier ses impacts positifs et négatifs, sur l'environnement et la société, d'une part, et les risques et opportunités en lien avec ces enjeux, d'autre part. Cette étude, qui s'est échelonnée sur une durée de 6 mois, a mobilisé de nombreuses fonctions de Kallista Energy (Direction générale, finance, développement de projets, opérations, construction, ressources humaines, juridique, RSE, communication...) et a permis d'approfondir les enjeux les plus importants pour Kallista Energy. Le groupe s'est appuyé sur l'expertise d'un cabinet indépendant pour mener à bien cette analyse de double matérialité. Celle-ci a été basée non seulement sur

l'expérience des collaborateurs de Kallista Energy qui ont une excellente connaissance des enjeux avec les différentes parties prenantes mais aussi sur une recherche bibliographique très large, les recommandations d'agences de notation (MSCi, SASB, S&P Global...) et les ressources de bases de données internationales (SHDB, Encore...).

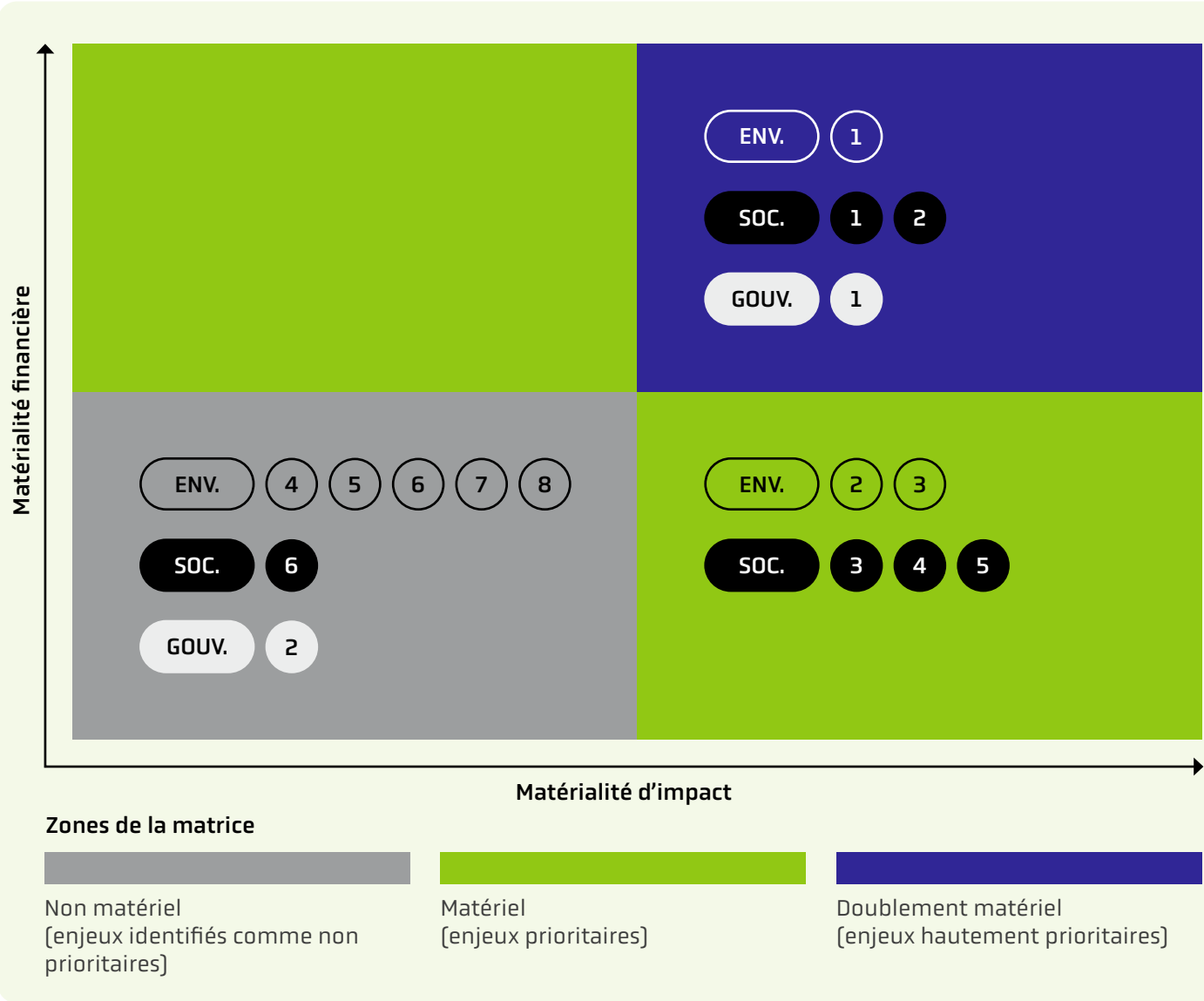
Suite à cette analyse de double matérialité, Kallista Energy a étudié les indicateurs requis dans le cadre de la CSRD pour identifier les axes d'amélioration de sa politique RSE. Kallista Energy a également décidé cette année de s'inspirer librement de la structure des rapports CSRD pour renforcer la présentation de son rapport RSE.

Ainsi, le présent rapport:

- Utilise 4 grandes sections: Informations générales, Environnement, Social, Gouvernance comme prescrit par la CSRD;
- S'inspire des normes thématiques de la CSRD (ESRS) pour aborder chacune de ces sections: grands thèmes environnementaux, grandes catégories de parties prenantes, etc.
- Propose pour chaque enjeu important pour Kallista Energy: une présentation de l'enjeu et des principaux résultats de l'analyse de double matérialité conduite en 2024 puis les chiffres clés, politiques/actions et engagements associés.



Matrice de double-matérialité



Enjeux environnementaux	Enjeux sociaux	Enjeux de gouvernance
① Atténuation du changement climatique ② Biodiversité et écosystèmes ③ Déchets et ressources sortantes ④ Adaptation au changement climatique ⑤ Ressources entrantes et utilisation de ressources ⑥ Consommation et rejets d'eau ⑦ Pollution de l'air ⑧ Pollution de l'eau et du sol, substances préoccupantes et microplastiques	① Communautés et acteurs locaux (aspects culturels et socio-économiques) ② Sécurité et conditions de travail des prestataires sur et visiteurs les chantiers et sites ③ Conditions de travail des effectifs de Kallista Energy (dont santé et sécurité au travail) ④ Diversité, égalité, formation et développement des compétences au sein des effectifs de Kallista Energy ⑤ Éthique et conditions de travail en amont des activités de Kallista Energy (fournisseurs et leurs propres fournisseurs) ⑥ Enjeux sociaux des clients et utilisateurs finaux de l'énergie (dont sécurité)	① Éthique et culture d'entreprise (anti-corruption et pots de vin, protection des lanceurs d'alerte, cybersécurité, etc.) ② Gestion des relations avec les fournisseurs (pratiques de paiement)

Taxonomie Européenne

En 2024, Kallista Energy a mené, de façon volontaire, une analyse d'éligibilité et d'alignement de ses activités à la taxonomie verte.

Toutes les activités du groupe sont éligibles à la taxonomie européenne:

Activités durables

- Production d'électricité à partir d'énergie éolienne
- Production d'électricité à l'aide de la technologie solaire photovoltaïque

Activités habilitantes

- Transport et distribution d'électricité (bornes de recharge)
- Stockage d'électricité par batterie

Les analyses menées avec l'appui d'un cabinet spécialisé ont aussi permis de mesurer l'alignement des activités du groupe à la taxonomie européenne.

Critères d'alignement à la taxonomie européenne

	PARCS ÉOLIENS			PARCS SOLAIRES	STATIONS DE RECHARGE	STOCKAGE D'ÉLECTRICITÉ PAR BATTERIE
Activités de Kallista Energy	France	Allemagne	Pays-Bas			
Contribution substantielle: atténuation	✓	✓	✓	✓	✓	✓
DNSH Adaptation	✓	✓	✓	✓	✓	✓
DNSH Économie circulaire	✓	✓	✓	✓	✓	✓
DNSH Biodiversité	✓	✓	✓	✓	N/A	✓
DNSH Eau	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNSH Pollution	N/A	N/A	N/A	N/A	✓	✓
Garanties sociales minimales	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Taux d'alignement des activités de Kallista Energy en 2024

REVENUS	CAPEX	OPEX
100%	100 %	100 %



POURQUOI UNE TAXONOMIE EUROPÉENNE ?

La Taxonomie Européenne est un système de classification développé par l'Union Européenne dans le cadre du Pacte Vert pour orienter les investissements vers des activités durables.

Elle vise à fournir une définition claire et harmonisée de ce qui constitue une activité économique durable, en se basant sur des critères scientifiques rigoureux. Les principaux objectifs de la Taxonomie sont de soutenir la transition vers une économie bas carbone, de protéger les ressources naturelles, de promouvoir l'économie circulaire, et de prévenir la pollution.

Pour être considérée comme durable selon la Taxonomie Européenne, une activité doit contribuer substantiellement à au moins un des six objectifs environnementaux définis, tout en ne nuisant pas significativement aux autres (Do No Significant Harm – DNSH).

Ces objectifs incluent l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et le contrôle de la pollution, et la protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Enfin, les activités alignées doivent être réalisées en conformité avec les garanties sociales minimales définies par l'Union Européenne.

2

Nos engagements pour l'environnement



Le modèle économique et la stratégie d'entreprise de Kallista Energy reposent sur le développement d'énergies renouvelables et leur substitution progressive aux énergies fossiles. Nos activités sont donc au cœur de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique.

Le déploiement du photovoltaïque et de l'éolien a été identifié par le GIEC* comme la solution la plus efficace et économique pour réduire efficacement les émissions de gaz à effet de serre. De même, la recharge pour véhicules électriques et le stockage d'électricité par batteries sont considérés comme des activités « habilitantes » au sens de la Taxonomie européenne car elles permettent d'aller vers un monde bas-carbone.

En plus de produire de l'électricité renouvelable grâce à ses parcs éoliens et solaires, Kallista Energy renforce sa contribution à la transition vers une économie bas-carbone à travers le renouvellement de ses parcs les plus anciens. Le groupe s'est en effet fixé pour ambition d'investir dans le remplacement de ses anciennes éoliennes ou panneaux solaires quand le renouvellement permet un gain de production d'électricité renouvelable conséquent tout en minimisant l'impact environnemental.

En 2024, Kallista Energy a franchi le cap des 150 MW éoliens déjà renouvelés ou autorisés. Dès 2017, le groupe a réalisé le tout premier renouvellement complet d'un parc éolien en France, se distinguant par son approche proactive qui incluait l'arasement total des fondations, une pratique qui n'était pas encore une obligation réglementaire à l'époque.

Même si la chaîne de valeur de Kallista Energy génère des émissions de gaz à effet de serre (fabrication des équipements, transports, chantier de construction, maintenance...), l'analyse de double matérialité menée en 2024 a identifié comme plus importants (ou « matériels » au sens de la CSRD) les enjeux positifs de Kallista Energy en lien avec cet enjeu.

Aucun risque significatif lié au climat n'a été identifié au regard des activités de Kallista au cours de l'analyse de double matérialité réalisée en 2024. Une évaluation des risques climatiques a été également menée la même année, sans soulever d'enjeu significatif.

Enfin, depuis 2023, Kallista Energy a mis en place des objectifs 'climat' à court-terme validés par la Science Based Targets initiative (SBTi). Ces objectifs sont une étape supplémentaire pour préparer le groupe à adopter une feuille de route pour le conduire à Zéro Émission Nette d'ici 2050.



2.1 Climat

Notre empreinte carbone en 2024

Nos engagements validés par la SBTi

Scope 1

Kallista Energy s’engage à réduire les émissions absolues de son Scope 1 de 50% d’ici 2030 par rapport à 2021.

Scope 2

Kallista Energy s’engage à augmenter son approvisionnement en électricité renouvelable de 70% en 2021 à 100% en 2030.

Scope 3

Kallista Energy s'engage à ce que 71% de ses achats de produits et services en volume d'émissions de GES soient réalisés auprès de fournisseurs ayant également une trajectoire de décarbonation certifiée par la SBTi d'ici 2027.

Etant donné l'intensité carbone des différents secteurs composant notre chaîne de valeur, cela signifie que, d'ici 2027, ~85% des achats de Kallista seront réalisés auprès de fournisseurs ayant une trajectoire de décarbonation certifiée par la SBTi. Cet indicateur sera utilisé pour permettre un suivi régulier de l'engagement Scope 3.

D’ici 2027, des calculs plus précis seront effectués pour confirmer que le résultat couvre bien 71% des achats en volume d’émissions de GES.

Suivi des engagements climat de Kallista Energy

En 2024, le Scope 1 de Kallista Energy est à 0 t avec l’électrification totale de la flotte de véhicules du groupe.

Le chauffage est désormais pris en compte en Scope 3 – chaudières non-opérées par l’entreprise – conformément au Protocole GHG.

En 2024, 98% de l’électricité achetée par Kallista Energy (Scope 2) provient de sources de production renouvelables.*

* A noter: en 2023, le bilan carbone avait été établi selon la méthode "location-based" du GHG Protocol.

84% des achats dans le Scope 3 de Kallista Energy ont été effectués auprès de fournisseurs avec des objectifs climats validés par la SBTi en 2024.**

** Seuls les fournisseurs qui génèrent des factures de plus de 100 k€ sur une année sont pris en compte dans le calcul.

NOTRE FEUILLE DE ROUTE CLIMAT VALIDÉE PAR LA SBTi



Kallista Energy a suivi les recommandations de la SBTi pour se fixer une nouvelle feuille de route climatique pour 2030, avec l'ambition d'atteindre le Zéro Émission Nette d'ici 2050. Pour le calcul de ses émissions, le groupe s'appuie sur l'outil Bilan Carbone® de l'ADEME, géré par l'ABC.

Les objectifs court terme validés par la SBTi, avec 2021 comme année de référence, concernent la production d'électricité éolienne et solaire en France, en Allemagne et aux Pays-Bas.

Les activités en lien avec la mobilité électrique le stockage d'électricité par batterie seront pleinement intégrées dans les objectifs climat de Kallista Energy lors de la mise à jour de sa feuille de route à partir de 2027.

Le bilan carbone 2024 du groupe a été vérifié par un Commissaire aux comptes, dans le cadre d'une assurance limitée, qui n'a pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la conformité, dans tous ses aspects significatifs des informations fournies, au regard de la méthodologie GHG Protocol appliquée et des hypothèses retenues par Kallista Energy.

Ce travail d'audit a permis d'affiner certains calculs et d'identifier des axes d'amélioration qui seront appliqués en 2025.

Le bilan carbone de Kallista Energy en 2024

(Pour ses activités de production d’électricité éolienne et solaire en France, aux Pays-Bas et en Allemagne).

0

tonne de CO₂

100%

de véhicules électriques dans notre flotte d'entreprise

A noter:

Avec le protocole GHG, les émissions liées à la combustion d'énergies fossiles sont désormais comptabilisées dans le Scope 3 en amont, comme Kallista Energy n'opère pas directement les chaudières de ses bureaux. Pour son siège Parisien, des discussions ont été initiées avec le bailleur pour envisager le remplacement de la chaudière au gaz par une technologie basée sur une énergie renouvelable.

Market-based

44

tonnes de CO₂

44 t

Electricité pour alimenter nos installations et nos bureaux

Location-based

356

tonnes de CO₂

356 t

Electricité pour alimenter nos installations et nos bureaux

43883

tonnes de CO₂

393 t

Produits et services achetés

43 292 t

Biens immobilisés

4 t

Emissions liées à l'énergie (non-incluses dans les scopes 1 et 2)

68 t

Déchets (chantiers, installations et bureaux)

116 t

Déplacements professionnels

4 t

Déplacements domicile-travail

6 t

Autres émissions indirectes

Engagement #01

Maintenir une flotte de véhicules 100% électriques

Le transport représentait auparavant une part importante des émissions directes de Kallista Energy. En effet, le développement de projets sur l'ensemble du territoire national nécessite de longs déplacements en voiture des collaborateurs pour atteindre des zones mal desservies par les transports en commun.

Kallista Energy avait commencé l'électrification progressive de sa flotte dès 2016 et s'était fixé pour objectif une flotte 100% électrifiée à horizon 2024. Cet objectif a été atteint dès 2023.

L'électrification de sa flotte de véhicules permet à Kallista Energy d'afficher un Scope 1 nul, car l'entreprise ne consomme plus directement d'énergies fossiles. Le véhicule électrique est désormais pleinement adopté par l'ensemble des équipes et intégré dans l'ADN du groupe, avec le développement du réseau de stations de recharge à travers la France porté par Kallista Energy avec sa marque YAWAY.



Réalisations

Depuis 2023

- ▶ 100 % de véhicules dans la flotte depuis 2023.

Objectifs

2025

- ▶ Maintenir ce taux à 100 % tout en continuant la sensibilisation sur le covoiturage et les trajets en transports en commun.

Engagement #02

Bannir les vols domestiques et limiter les vols internationaux

Les échanges en visioconférence se sont largement répandus au sein des équipes du groupe en France, en Allemagne et aux Pays-Bas. Cependant, des rencontres en présentiel restent indispensables pour maintenir de bonnes relations humaines entre les équipes des différents pays. Certains longs trajets internationaux sont effectués en avion afin que les membres de l'équipe ne soient pas éloignés trop longtemps de leur famille. Malgré le temps de trajet conséquent entre Hambourg et Paris (~16 heures aller-retour), de nombreux collaborateurs choisissent de voyager en train (de jour comme de nuit) par conviction personnelle.

Depuis 2018, l'équipe de Kallista Energy n'effectue plus aucun vol intérieur. Ces trajets se font principalement en train ou en voiture.



Réalisations

2024

- ▶ Sensibilisation de tous les nouveaux arrivants à l'utilisation des outils de visioconférence et mise à disposition systématique d'un équipement de visioconférence à chaque collaborateur.
- ▶ 24 trajets en train entre nos bureaux de Paris et Hambourg.
- ▶ 20 vols A/R en avion, principalement entre nos bureaux de Hambourg et de Paris.

Objectifs

2025

- ▶ Maintenir la sensibilisation sur la visioconférence et le travail collaboratif à distance pour limiter les déplacements internationaux.
- ▶ Privilégier le recours aux Carburant d'aviation durable » [SAF] pour les vols quand cela est possible.

Engagement #04

Améliorer l'efficacité énergétique et encourager la sobriété dans nos bureaux

Dans son siège parisien, Kallista Energy continue d'appliquer les consignes de chauffage recommandées par le Gouvernement durant l'hiver 2022 afin de limiter les risques d'approvisionnement liés à la faible disponibilité du parc nucléaire et à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Ainsi, les consignes de température de ses bureaux parisiens sont fixées à 19° en hiver et 27° en été (avant le déclenchement de la climatisation).

Des discussions régulières ont lieu avec le bailleur pour signaler les éventuels dysfonctionnements du système de chauffage / climatisation. De même, le remplacement de la chaudière à gaz actuelle de l'immeuble par un équipement moins émetteur de gaz à effet de serre ou, à défaut, une solution alternative, une reste un sujet à l'ordre du jour pour Kallista Energy avec le bailleur.

Les collaborateurs de Kallista Energy qui travaillent dans des bureaux partagés ou directement de leur domicile, bénéficient de la même sensibilisation sur les écogestes à adopter au bureau. Dans le calcul de notre bilan carbone, l'impact de chacun de collaborateur du groupe est proratisé en fonction des émissions par personne dans notre siège parisien comme des données fiables par site ne sont pas disponibles.

Réalisations

2024

- Maintenir les actions existantes.
- Mettre en place un suivi plus précis de nos consommations d'énergie au siège parisien (par exemple avec l'installation d'un compteur dédié pour mesurer la consommation d'électricité – le compteur actuel est mutualisé pour tout le bâtiment).
- Identifier les usages les plus énergivores dans les bureaux pour trouver des solutions pour les réduire.

Objectifs

2025

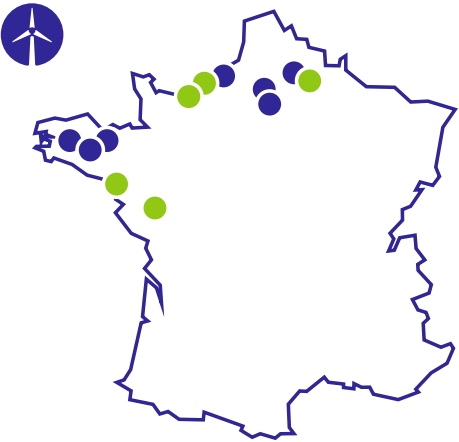
- Améliorer le suivi de nos consommations en basculant nos bureaux, bornes de recharge de nos locaux parisiens sur nos propres compteurs avec des certificats d'origine renouvelable pour l'électricité.
- Améliorer notre taux de couverture de surveillance de nos consommations sur tous nos assets Kallista Europe.

Engagement #09

Investir dans le renouvellement de nos parcs éoliens vieillissants pour optimiser la production d'énergie renouvelable

Depuis les années 2000, les éoliennes ont connu des évolutions technologiques dans divers champs: puissance et performance des génératrices, matériaux utilisés, maintenance prédictive, acoustique, fiabilité, intégration au réseau... Grâce à ces progrès, il est possible d'installer des éoliennes capables de produire, dans certains cas, 4 fois plus d'électricité, voire plus, que des modèles fabriqués il y a une vingtaine d'années. Kallista Energy a par conséquent entrepris de remplacer progressivement ses éoliennes de première génération par des modèles plus performants depuis 2017 pour produire davantage d'énergie renouvelable avec le même nombre de machines, tout en réduisant leur impact sonore et écologique. Au-delà des bénéfices environnementaux, le renouvellement offre également une perspective de long terme aux territoires concernés, notamment en assurant la pérennité des retombées fiscales pour les collectivités rurales sur une nouvelle période de vingt ans.

RENOUVELLEMENTS



- Les parcs en cours de renouvellement: Lislet, La Gaillarde, Buttes Saint-Liphard, Borne-de-Cerqueux, Gueures
- Les parcs déjà renouvelés: Plouyé, Trébry, Lanfains, Brachy, Omissy, Noyers Saint Martin, Breteuil

Réalisations

2024

- Optimisation du design des fondations des éoliennes pour le renouvellement du parc de Brachy (Normandie) conduisant à économie de ciment de plus de 160 m³ de ciment par fondation.
- Utilisation de ciment CEM III à la place de ciment CEM II pour 4 chantiers de renouvellement de parcs éoliens. Par exemple, pour le renouvellement des 5 éoliennes du parc de Brachy (Normandie), l'économie totale de CO₂ grâce au ciment CEM III est de plus de 130 tonnes.

Objectifs

2025

- Continuer à privilégier le béton de type CEM III quand cela est techniquement et économiquement possible.
- Privilégier les fondations à design optimisé quand cela est techniquement possible et à un coût supportable par le projet.

Les activités de Kallista Energy, principalement centrées sur l'installation d'équipements de production d'énergies renouvelables, se déroulent en grande partie dans des environnements naturels ou semi-naturels. Ces interventions impliquent une interaction constante avec les écosystèmes locaux. De ce fait, des suivis réguliers, encadrés par la Loi, sont mis en place (suivis des oiseaux et des chauves-souris, suivis acoustiques...).

L'action climatique, à travers une baisse significative des émissions de gaz à effet de serre d'origines anthropiques fait partie des conditions sine qua non pour assurer la préservation de la biodiversité et des écosystèmes. Les énergies renouvelables, la mobilité électrique et le stockage d'électricité par batterie visent à contribuer activement à cette baisse des émissions de CO₂ et leurs impacts négatifs sont à mettre en rapport avec les bénéfices globaux qu'ils apportent à l'action climatique.

Même si ces impacts restent faibles et totalement réversibles (le démantèlement d'une éolienne ou de panneaux solaires est un processus parfaitement maîtrisé), leur implantation peut par exemple entraîner une artificialisation temporaire des sols ou encore un risque de mortalité pour la faune locale. Pour y répondre, l'entreprise met en œuvre des mesures d'évitement, de réduction et, le cas échéant, de compensation, étayées par des études d'impact environnemental pour les parcs éoliens. A cela s'ajoutent des impacts indirects liés à la chaîne d'approvisionnement, notamment l'extraction de matériaux critiques. Les principaux fournisseurs de rang 1 de Kallista Energy sont basés pour la grande majorité en Europe et portent des engagements RSE cohérents avec ceux du groupe.

De nombreuses actions sont mises en place dans le cadre de nos projets, comme celles présentées dans nos engagements ci-dessous.

2.2 Biodiversité et écosystèmes

Engagement #06

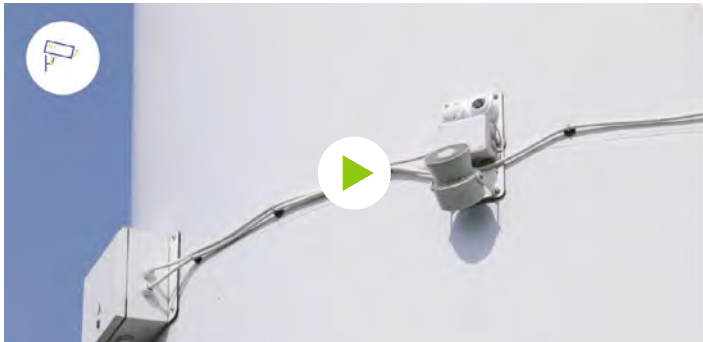
Développer les meilleurs projets possibles avec l'appui d'experts indépendants

Kallista Energy s'appuie sur une quarantaine de bureaux d'études indépendants pour assurer la rigueur et l'impartialité des évaluations environnementales de ses projets. Le développement du photovoltaïque et de l'agrivoltaïque a permis de diversifier les prestataires.

En étroite collaboration avec les autorités environnementales, Kallista Energy explore activement des solutions innovantes pour réduire au maximum les effets potentiels de ses éoliennes sur la biodiversité, en étudiant notamment le fonctionnement d'outils de pointe tels que Safewind, DTBird et ProBat.

Kallista Energy a poursuivi en 2024 sa veille des meilleures options technologiques disponibles sur le marché en nouant des contacts avec de nouveaux fournisseurs (IdentiFlight, Bioseco, QANNT...).

Ces retours d'expériences sont très précieux et permettront à Kallista Energy de proposer des mesures de réduction éprouvées dans le cadre de futurs projets afin de continuer à allier de façon optimale production d'électricité et protection de la biodiversité.



Oiseaux et éoliennes : quand l'intelligence artificielle assure un suivi en temps réel

▼ voir la vidéo



Réalisations

2024

- Organisation d'un benchmark de tous les systèmes de détection de l'avifaune afin de choisir le plus adapté à nos parcs de Beauce.
- Mise en place et évaluation de l'efficacité du bridage dynamique DTBat.
- Collaboration avec les prestataires actuels (Liquen, Biodiv-wind) afin d'améliorer l'efficacité des systèmes de détection déjà en fonctionnement (DTBird, Safewind).
- Identification de nouveaux experts indépendants afin de répondre aux spécificités des projets photovoltaïques et agrivoltaïques.
- Prise de contact avec les distributeurs de nouvelles technologies (SPOOR, IDENTIFLIGHT, DTBAT, BioAcoustic Technology).
- Evaluation de la pertinence de généraliser l'utilisation de ProBat pour le calcul des bridages chiroptérologiques sur les projets.

Objectifs

2025

- Mettre en place et évaluer l'efficacité d'un bridage dynamique DTBat sur le parc d'Oostflakkee aux Pays-Bas.
- Faire appel à de nouveaux experts indépendants afin de répondre aux spécificités des projets photovoltaïques et agrivoltaïques.
- Initier des contacts avec les distributeurs de nouvelles technologies (IDENTIFLIGHT, Bioseco, QANNT) pour la réduction du risque de collision de l'avifaune (système de détection ou surveillance des travaux agricoles attractifs pour les oiseaux à proximité des éoliennes).
- Continuer le travail avec les prestataires actuels (Liquen) afin d'améliorer encore l'efficacité des systèmes de détection déjà en fonctionnement (DTBird, SafeWind).
- Optimiser les bridages chiroptérologiques à l'aide d'un data analyst en cours de recrutement.

Engagement #08

Veiller à la préservation de la biodiversité aux abords de nos infrastructures

En 2024, Kallista Energy a poursuivi avec exigence ses engagements en faveur de la biodiversité, en intégrant les enjeux environnementaux au cœur du cycle de vie de ses installations. Les actions de terrain se sont inscrites dans la continuité des efforts entrepris, avec le maintien des suivis post-implantation sur plusieurs parcs et l'utilisation d'outils d'enregistrement acoustique comme le BATmode, afin d'évaluer de manière fine l'activité des chauves-souris.

Les collaborations avec les associations naturalistes et les partenaires régionaux ont été reconduites, permettant une mise en œuvre concertée des mesures de préservation, notamment pour les espèces les plus sensibles. Ces dynamiques partenariales constituent un socle essentiel pour le suivi et l'adaptation des pratiques.

En parallèle, une nouvelle démarche a été initiée en 2024 : l'inventaire systématique des huiles et graisses utilisées dans la maintenance des équipements. Cette initiative vise à qualifier les risques environnementaux associés à leur usage et à identifier des alternatives plus respectueuses des milieux naturels. Elle marque une étape importante dans la stratégie de réduction des impacts indirects liés à l'exploitation des parcs.

En combinant expertise technique, vigilance écologique et volonté d'innovation, Kallista Energy continue de faire évoluer ses pratiques dans une logique de progrès continu, en tenant compte des spécificités locales et de la diversité des écosystèmes concernés.

Réalisations

2024

- Maintien des actions déjà mises en place (BATmode, suivis post-implantation, partenariats...).

Objectifs

2025

- Mettre en place un système de téléchargement et de sécurisation des données de BATmodes directement sur le serveur de l'entreprise.
- Signer des conventions avec des propriétaires de parcelles où seront mises en œuvre des mesures d'accompagnement en faveur de la biodiversité.
 - Définir une convention avec les associations naturalistes (Groupe Ornithologique Normand, Loiret Nature Environnement) qui seront en charge de la bonne application et du suivi de ces mesures.
- Recenser toutes les huiles, et graisses utilisées pour l'entretien de nos infrastructures afin d'identifier des substitutions possibles pour limiter le risque environnemental en cas d'accident.
- Renforcer et tester nos procédures de gestion de déversements accidentels d'huiles et de graisses en phase de chantier et d'exploitation.
- Mettre à jour notre analyse environnementale en intégrant toutes nos activités, notamment le stockage d'électricité par batterie.

La chaîne de valeur de Kallista Energy comprend l'extraction des ressources nécessaires à la fabrication des équipements, en particulier dans les phases amont. Comme Kallista Energy a un pouvoir limité sur ces impacts indirects, l'entreprise privilégie le recours à des fournisseurs qui partagent des ambitions fortes sur les enjeux ESG.

Sur la gestion de la fin de vie de ses équipements, tout particulièrement pour les éoliennes, Kallista Energy fait figure de pionnier sur le recyclage et la valorisation des turbines et de leurs fondations. Le groupe cherche maintenant à prioriser la réutilisation des éoliennes avant d'envisager leur recyclage ou leur valorisation. De plus, le recyclage des métaux et matériaux des installations solaires et éoliennes et des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) est strictement encadré par la Loi, contribuant à un système vertueux d'économie circulaire.

Divers risques en lien avec la disponibilité des ressources nécessaires à la fabrication des équipements ou avec de possibles évolutions réglementaires concernant le suivi et le traitement des déchets ou l'usage de matériaux recyclés ont été identifiés dans le cadre de l'analyse de double matérialité mais aucun n'a été évalué comme matériel au sens de la CSRD. Kallista Energy reste attentive à l'évolution du marché et aux innovations qui pourraient émerger dans le secteur de l'économie circulaire, dans une logique d'amélioration continue.



Du démantèlement au recyclage des éoliennes:
l'exemple du parc éolien de Trébry en Bretagne

▼ voir la vidéo



2.3 Économie circulaire

Engagement #03

Éviter, réduire et recycler les déchets générés par nos activités (bureau et exploitation de nos infrastructures)

En 2024, Kallista Energy a poursuivi ses efforts pour inscrire la gestion des déchets dans une démarche circulaire, cohérente avec ses engagements environnementaux et sociaux. L'objectif: allonger la durée de vie des équipements, améliorer le tri à la source, et renforcer les partenariats avec des acteurs engagés.

Dans cette dynamique, l'entreprise a développé de nouvelles pratiques sur plusieurs volets. Un dialogue a été initié avec les prestataires de maintenance pour améliorer la traçabilité et le suivi des déchets générés sur les parcs éoliens et solaires, depuis la maintenance courante jusqu'au démantèlement. En outre, Kallista Energy met en place une stratégie d'utilisation d'équipements d'occasion pour certains projets, contribuant ainsi à réduire la demande de ressources vierges.

Un travail a été engagé pour mettre en place la collecte séparée des déchets alimentaires sur ses principaux sites, dans le but de réduire la part de déchets résiduels et de favoriser les filières de valorisation.

Par ailleurs, le recours aux équipements électroniques reconditionnés a été intensifié, notamment pour les téléphones et ordinateurs destinés aux collaborateurs, dans une logique de sobriété numérique.

Les actions de sensibilisation ont été renouvelées, avec par exemple la reconduction des « Repair cafés », moments conviviaux permettant aux collaborateurs de réparer eux-mêmes leurs équipements personnels.



Réalisations

2024

- Augmentation du volume d'achat d'équipements reconditionnés (téléphones, ordinateurs...): 15 en 2024 vs 8 en 2023.
- Organisation de 3 "Repair cafés" pour promouvoir la réparation des équipements personnels des collaborateurs.
- Réutilisation de nos éoliennes démantelées avant d'envisager leur recyclage / valorisation: voir l'engagement #10.

Objectifs

2025

- Développer nos performances de tri pour l'ensemble de nos chantiers.
- Mettre en place un tri sur les biodéchets dans le siège parisien.
- Réparer en interne les ordinateurs portables qui ne sont plus sous garantie pour prolonger leur durée de vie quand cela est possible.

Engagement #10

Valoriser les pales des éoliennes démantelées et contribuer à la recherche de solutions adaptées pour les volumes à venir

Kallista Energy s'engage activement dans une démarche d'économie circulaire à travers plusieurs initiatives concrètes. Au-delà du tri sélectif des déchets de bureau (papier, carton, métal, verre), l'entreprise renforce le suivi et la valorisation des déchets issus de ses parcs éoliens et solaires.

Parallèlement, une charte "chantier vert" est systématiquement déployée sur les projets de construction du groupe (voir engagement #07). L'objectif à long terme est de diriger l'ensemble des déchets générés par l'activité de l'entreprise vers des filières de valorisation et de recyclage existantes.

De plus, Kallista Energy privilégie l'achat d'équipements de protection individuelle (EPI) pour lesquels des solutions de recyclage sont disponibles, notamment pour les manteaux et gilets haute visibilité. Un partenariat a été établi avec un prestataire spécialisé pour la récupération des casques et chaussures usagés. Enfin, l'entreprise favorise la réutilisation des éoliennes démantelées avant d'envisager leur recyclage ou leur valorisation (voir engagement #10).

Découvrez les étapes de recyclage et valorisation d'une éolienne



Réalisations

2024

- Vente des éoliennes démantelées lors des 4 renouvellements de parcs pour une réutilisation en occasion.
- Réutilisation de la nacelle et d'éléments de tour de l'une de nos éoliennes démantelées pour la remise en état d'une éolienne d'un autre parc suite à un incendie.

Objectifs

2025

- Maintenir l'objectif d'une réutilisation des éoliennes démantelées avant d'envisager leur recyclage.
- Réutiliser des éléments des éoliennes démantelées pour la maintenance de nos machines les plus anciennes (gearbox, balises...).

Au-delà des enjeux relatifs au climat, à la biodiversité et à l'économie circulaire, qui font partie des priorités de Kallista Energy, le groupe cherche aussi à prendre en compte les impacts plus larges de ses activités.

Notre démarche environnementale vise à limiter nos impacts négatifs, réels ou potentiels, sur l'environnement, dans le cadre de nos opérations propres mais également en amont (achats de panneaux solaires et d'éoliennes par exemple) et en aval de nos activités.

Même si certains enjeux, comme la pollution ou la gestion de l'eau, ne sont pas ressortis comme matériels dans notre analyse de double matérialité, nous cherchons à mieux les identifier pour mieux les prévenir.



2.4 Approche environnementale complète

Engagement #07

Réaliser un chantier exemplaire pour chacun de nos projets

La mise en œuvre de projets éoliens ou solaires est soumise à un cadre légal strict. Dans une démarche proactive d'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), Kallista Energy a formalisé un ensemble d'engagements au sein d'une « charte chantier vert ».

Ce document encadre notamment l'impératif de conformité réglementaire, la nécessité d'une information claire et exhaustive à destination du personnel de chantier, les protocoles de gestion et de valorisation des déchets, la maîtrise des émissions polluantes dans l'air comme les particules fines, ainsi que la limitation des nuisances sonores durant la phase de travaux.

L'adhésion à cette charte est une condition sine qua non pour toutes les entreprises collaborant sur le chantier, qui doivent s'assurer de son application rigoureuse par leurs équipes. Pour chaque projet, un prestataire spécialisé en Hygiène, Santé et Environnement (HSE) est mandaté afin de contrôler la bonne exécution des directives de cette charte. Par ailleurs, dès le début de chaque chantier, un temps d'échange et d'information est dédié aux représentants et

élus du territoire. L'objectif est de leur présenter en détail les différentes étapes du projet et d'identifier clairement leurs interlocuteurs privilégiés au sein de Kallista Energy. Des points de contact réguliers sont ensuite organisés pour les tenir informés de la progression des travaux. En complément, un journal de chantier, retraçant les étapes de construction, présentant les entreprises sélectionnées et détaillant les mesures environnementales mises en œuvre, est mis à la disposition des riverains.

Pour les futurs chantiers, Kallista Energy étudie la mise en place d'une charte globale HSE à destination de ses prestataires pour couvrir les thématiques sur lesquelles le groupe a des exigences précises:

- Sécurité
- Environnement
- Réglementation

Kallista Energy va aussi systématiser la mise en place de préventeurs HSE sur l'ensemble de nos chantiers éoliens et batteries pour nous assurer du respect de nos exigences.

Réalisations

2024

- Mise en oeuvre de la charte 'chantier vert' sur tous nos chantiers.
- Systématisation du contrôle de la charte chantier vert et des obligations de l'entreprise liées à l'arrêté préfectoral en matière de sécurité et d'environnement.

Objectifs

2025

- Déployer une nouvelle charte prenant en compte:
 - Nos exigences en matière d'hygiène et sécurité
 - Nos exigences en matière environnementale / biodiversité.
- Améliorer le reporting HSE sur nos chantiers.

Engagement #05

Encourager la prise en compte de critères ESG dans les activités relevant de notre Scope 3

Consciente de son impact environnemental global, Kallista Energy ne se limite pas à ses émissions directes. L'entreprise reconnaît que l'essentiel de son empreinte carbone (99% en 2021) réside dans son Scope 3, lié principalement à ses achats d'éoliennes et de panneaux solaires ainsi qu'à la construction de ses parcs.

Bien que la réduction absolue de ces émissions indirectes soit un défi complexe, compte tenu de sa position face aux géants de la construction, des contraintes du marché et des délais nécessaires à l'évolution industrielle, Kallista Energy agit en amont de sa chaîne de valeur.

L'entreprise s'est ainsi fixée pour objectif d'accroître le nombre de ses fournisseurs engagés dans une trajectoire de décarbonation, validée par l'initiative SBTi. Cette démarche vise à impulser un cercle vertueux au sein de son écosystème, encourageant les acteurs de la production à adopter des pratiques plus durables.

Parallèlement à cet engagement fort en faveur de la réduction des gaz à effet de serre, Kallista Energy élargit son champ d'action en intégrant systématiquement une charte éthique, basée sur les dix principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies, dans ses contrats avec ses principaux partenaires.

Cette approche témoigne de la volonté de Kallista Energy de considérer un ensemble d'enjeux allant au-delà du climat dans ses relations avec ses prestataires.



Réalisations

2024

- Maintien d'une annexe présentant l'engagement climat de Kallista Energy (objectifs validés par la SBTi) dans les contrats avec les principaux fournisseurs (fabricants d'éoliennes, entreprises intervenant sur nos chantiers de construction ou de démantèlement).
- Sollicitation d'informations auprès de nos fournisseurs principaux pour connaître leurs engagements RSE.

Objectifs

2025

- Poursuivre les actions existantes et les étendre à l'identification de nouveaux fournisseurs.
- Améliorer le reporting environnemental sur nos chantiers.

3

Nos engagements sociétaux



En 2024, Kallista Energy comptait 94 collaborateurs, répartis sur plusieurs sites en France et en Allemagne.

L'analyse de double matérialité a mis en évidence des impacts positifs matériels sur les salariés de Kallista Energy comme l'autonomie accordée aux collaborateurs, le cadre de travail agréable, la rémunération attractive et l'accompagnement de la montée en compétences via les formations, qui contribuent à leur bien-être.

Différents impacts négatifs, actuels ou potentiels, ont été identifiés lors de l'analyse de double matérialité (ex. les risques psychosociaux, qui peuvent survenir dans le cadre de postes aux horaires parfois soutenus) mais aucun n'est ressorti comme matériel au sens de la CSRD.

De même, certains risques (turn-over, difficultés de recrutements, etc.) et opportunités (ex. attractivité de la filière) ont été étudiés mais ne sont pas ressortis comme matériels en comparaison des risques et opportunités associés à d'autres enjeux ESG.



Ce que j'apprécie le plus, c'est à la fois le sens de mes missions, la diversité des tâches et des interlocuteurs, ainsi que la facilité d'interaction entre les différents services. J'apprécie également l'esprit d'entraide au sein de l'entreprise, l'autonomie accordée, et la bonne humeur qui anime notre quotidien.



Isabelle
Cheffe de projets



3.1 Nos équipes

Engagement #12

Réunir les conditions pour le bien-être au travail des salariés

Kallista Energy favorise un cadre de travail propice au bien-être de ses salariés, en organisant des actions de cohésion d'équipe, en offrant des formations continues, et en encourageant l'esprit d'initiatives et le dialogue constant avec ses collaborateurs.

L'entreprise organise régulièrement des événements pour renforcer les liens entre ses collaborateurs avec notamment un séminaire annuel (en montagne ou en région) réunissant tous les collaborateurs de tous les pays, un cocktail de fin d'année... Kallista Energy accompagne aussi les salariés volontaires dans la participation à des événements sportifs tels que des courses à pied ou encore des tournois de football. Les collaborateurs ont aussi la possibilité de participer à des ateliers autour de la reforestation ou de la préservation de la biodiversité sur leur temps de travail dans le cadre du mécénat d'entreprise auprès du fonds ONF – Agir pour la forêt.

Afin de garantir un équilibre entre vie professionnelle et personnelle, Kallista Energy offre à ses salariés une grande autonomie et une flexibilité dans l'organisation de leur travail, un aspect particulièrement souligné lors des échanges durant les ateliers sur la double matérialité.

Kallista Energy privilégie également le potentiel de ses collaborateurs plutôt que l'expérience. Cela se traduit par des recrutements de talents, parfois sans expérience préalable dans le secteur des énergies renouvelables, qui bénéficient ensuite de formations internes dispensées par des collègues plus expérimentés.

L'enquête de satisfaction menée en 2023 par le cabinet Octomine auprès de l'ensemble des équipes du groupe avait permis de démontrer que toutes ces actions participaient à l'épanouissement des salariés avec un score de 8.6 sur 10 (voir le rapport RSE 2023 pour plus de détails sur cette enquête de satisfaction et de motivation).



Réalisations

2024

- Mise en place d'un accord de travail basé sur un "forfait jours" pour répondre à l'attente des collaborateurs de pouvoir organiser leur temps de travail différemment pour renforcer leur équilibre personnel et professionnel (en France).
- Sensibilisation des équipes sur des opportunités de formation et de développement personnel pour favoriser l'acquisition de nouvelles compétences, l'avancement professionnel et le renforcement du sentiment de valorisation au sein de l'entreprise.
- Mise en place du forfait 'mobilité' pour encourager l'utilisation du vélo pour les trajets domicile-travail (en France).

Objectifs

2025

- Améliorer l'ergonomie des questionnaires des entretiens annuels existants pour améliorer la qualité des réponses.
- Systématiser les entretiens durant les périodes d'essai avec un échange à mi-parcours et un autre à la fin pour améliorer si nécessaire notre parcours d'intégration.

Engagement #13

Veiller à la diversité, l'équité et l'inclusion au sein de notre entreprise

La politique de recrutement de Kallista Energy demeure de miser sur le potentiel des candidats et de valoriser l'expérience même si elle n'est pas sanctionnée par un diplôme. De plus, des montées en responsabilités ou de la mobilité interne sont proposées aux collaborateurs dans les équipes qui s'agrandissent ou dans le déploiement de nouvelles activités.

En 2024, l'équipe de Kallista Energy comprenait plus de 40% de femmes, contre 30% en 2023.

Ce chiffre est au-dessus de la part de femmes travaillant dans le secteur des énergies renouvelables en Europe, selon l'Agence Internationale pour les énergies renouvelables (IRENA)*. Fidèle à ses convictions, Kallista Energy n'applique aucune politique de discrimination à l'embauche, même positive, et privilégie uniquement les compétences et le savoir-être.

En France, Kallista Energy a obtenu pour l'année 2024 le score de 87/100 à l'index Egapro (Egalité professionnelle hommes – femmes).



87/100

Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2024-2025

Les résultats obtenus par Kallista Energy sur les différents indicateurs de l'index de l'égalité hommes-femmes sont les suivants:

- Indicateur relatif à l'écart de rémunération: 31/40
- Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles: 35/35
- Indicateur relatif au pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité: 15/15
- Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations: 5/10

Objectifs

2024

- Diversité
 - Maintien d'une répartition hommes-femmes dans notre entreprise cohérente avec la répartition dans le secteur des énergies renouvelables en Europe*, en conservant la priorité sur les compétences avant toute autre considération (évaluation objective "non-genrée" des compétences).
 - Maintien d'un processus de recrutement qui implique plusieurs membres de l'équipe lors des entretiens d'embauche afin d'arriver à une décision collégiale pour éviter tout biais cognitif.
- Equité
 - Réalisation d'une analyse approfondie des écarts salariaux au sein de l'entreprise pour identifier toute disparité injustifiée entre les employés à des postes équivalents.
- Inclusion
 - Voir l'Engagement #12.

Objectifs

2025

- Diversité
 - Maintenir une répartition hommes-femmes cohérente avec la profession, en conservant comme 1^{er} critère les compétences (évaluation objective "non-genrée" des compétences).
 - Maintenir un processus de recrutement « collégial » pour éviter tout biais cognitif.
- Equité
 - Analyser les écarts salariaux pour identifier toute disparité injustifiée entre les employés à des postes équivalents.
 - Veiller à ce que les politiques de rémunération soient équitables.
 - Maintenir un score au-dessus de 85/100 à l'index d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et œuvrer pour l'amélioration de ce score.
- Inclusion
 - Voir l'Engagement #12.

* 32% selon une étude de l'Agence Internationale de l'Energie (IRENA) – <https://www.irena.org>

Engagement #11

Garantir la sécurité des personnes et de nos équipements

Kallista Energy est engagée dans un processus d'amélioration continue pour maintenir des exigences en matière de sécurité au niveau le plus élevé. En France, pour son département 'construction', l'entreprise maintient un système de management selon les référentiels ISO 9001-14001 et 45001 audité par un organisme tiers.

- Un axe de travail va être lancé sur la gestion de la sous-traitance sur nos chantiers :
- ▶ Mise en place d'indicateurs sécurité
 - ▶ Mise en place de causeries sécurité
 - ▶ Suivi des produits chimiques utilisés sur nos sites

Des formations, obligatoires ou sur la base du volontariat, sur la sécurité sont effectuées tous les ans pour les différents services: premiers secours, stages de conduite automobile, manipulation d'extincteurs, travail en hauteur, habilitations électriques...

Voir aussi →

Engagement #07
Réaliser un chantier exemplaire pour chacun de nos projets

Réalisations

2024

- ▶ Reconduction des formations 'évacuation d'urgence des éoliennes' une fois par an.
- ▶ Renouvellement des formations sur l'évacuation des bureaux (guide-file, serre-file).
- ▶ Maintien des formations sur les risques routiers (stages de conduite et campagnes de sensibilisation).
- ▶ Identification de référents 'sécurité' au sein des bureaux partagés utilisés par les collaborateurs en dehors du siège à Paris.
- ▶ Mise en place d'une formation sur les « gestes qui sauvent » pour l'ensemble des salariés.
- ▶ Maintien des contrôles périodiques de nos parcs pour assurer leur conformité aux réglementations.

Objectifs

2025

- ▶ Mettre à jour la politique QSE de l'entreprise.
- ▶ Maintenir la formation sur les "gestes qui sauvent" auprès des salariés volontaires.
- ▶ Relancer une campagne de prévention sur le risque routier.
- ▶ Sensibiliser les collaborateurs sur les risques au travail liés aux écrans.
- ▶ Élaborer un livret d'accueil QSE pour l'ensemble des salariés du groupe.
- ▶ Mettre en place des tests pour gérer les "situations anormales" sur l'ensemble de nos parcs.
- ▶ Continuer la collaboration avec les pompiers (SDIS) pour la prévention et la gestion des incendies sur nos installations.





Pour mener à bien ses activités, Kallista Energy doit faire appel à des fabricants d'éoliennes, de panneaux solaires, de bornes de recharge et prochainement de batteries.

Le groupe travaille principalement avec des acteurs européens qui affichent des engagements forts en faveur d'enjeux environnementaux, sociétaux et de gouvernance et qui sont déjà soumis à de très nombreuses réglementations dans ces domaines. Même si Kallista Energy a un pouvoir d'action très limitée sur sa chaîne de valeur amont, les contrats avec ses fournisseurs les plus importants incluent un respect strict des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies, qui portent entre autres sur les conditions de travail.

Les fournisseurs non-européens de rang 1 de Kallista Energy sont invités à partager tous les documents indiquant leurs engagements sur les conditions de travail dans leur chaîne de valeur, les résultats de l'évaluation de leurs actions ESG par des tiers (type EcoVadis), leur empreinte carbone...

Concernant les activités aval de sa chaîne de valeur, Kallista Energy fait appel à des prestataires spécialisés dans la construction et la maintenance de ses installations. Chaque prestataire signe un Plan de Prévention des Risques, et Kallista Energy s'assure qu'il respecte les exigences légales en matière de sécurité.

Voir aussi →

Engagement #05

Encourager la prise en compte de critères ESG dans les activités relevant de notre scope 3

3.2

Travailleurs de la chaîne de valeur

Les projets et infrastructures de Kallista Energy sont localisés principalement au cœur de territoires locaux. Ces infrastructures participent au dynamisme des territoires grâce aux retombées fiscales qu'elles génèrent pour les collectivités locales qui ont ainsi des ressources supplémentaires sur le long-terme pour concrétiser des projets d'intérêt collectif.

Kallista Energy, dans son positionnement en tant qu'acteur des territoires, soutient régulièrement des associations locales œuvrant pour le sport, la culture ou la sensibilisation sur l'écologie et l'énergie.

Les projets de Kallista Energy contribuent aussi à stimuler l'économie locale en créant des emplois locaux et régionaux, notamment en phase de chantier. Ces projets modifient par ailleurs le paysage dans lequel ils s'implantent, ce qui peut avoir un impact positif (fierté associée à la production d'énergies renouvelables dans le territoire) ou négatif (perception négative dans le paysage) dans les représentations que s'en font les acteurs locaux.

La concertation avec les acteurs locaux

Le groupe est attaché à développer des projets en prenant en compte les spécificités réglementaires et culturelles de chaque pays où il est présent. Les projets sont gérés et développés par des équipes nationales en s'appuyant sur des spécialistes indépendants (bureaux d'études, fournisseurs...), contribuant à la création d'emplois locaux et au dynamisme des territoires.

Les projets sont définis et menés en étroite collaboration avec les acteurs des territoires, à commencer par les communes d'implantation. Comme les projets du groupe s'étendent parfois sur plus de 20 ans, l'objectif est de bâtir une relation de confiance sur le long-terme avec ses parties prenantes.

Certaines résistances locales aux énergies renouvelables sont alimentées par une désinformation forte. Pour contrer ce phénomène, Kallista Energy met au point des outils de communication pédagogiques à l'attention des riverains de ses projets et parcs. À titre d'exemple, le groupe réalise des vidéos avec des témoignages de maires, d'agriculteurs et de spécialistes pour apporter des éléments factuels sur les infrastructures énergétiques.



3.3 Communautés locales et acteurs des territoires

Engagement #14

Travailler de concert avec nos parties prenantes locales

Kallista Energy met en place des actions de concertation dès le début de ses projets pour impliquer les élus locaux, les riverains et d'autres parties prenantes locales. L'objectif est d'instaurer un dialogue, en prenant en compte les contraintes techniques et réglementaires, afin de parvenir au meilleur projet possible.

▼ voir la vidéo



Une commune attachée à "son" parc éolien
Témoignage du Maire de Trébry en Bretagne



Réalisations

2024

- ▶ Amélioration continue de notre portail digital d'information TéMo.
- ▶ Organisation d'une journée portes ouvertes de l'un des parcs du groupe en Normandie dans le cadre de la Journée européenne du vent afin de continuer la sensibilisation sur la nécessité d'électrifier nos usages pour sortir des énergies fossiles et l'intérêt de développer des énergies renouvelables.
- ▶ Intervention de plusieurs collaborateurs, sur leur temps de travail, à une formation destinée à des étudiants, pour présenter les métiers des énergies renouvelables.
- ▶ Organisation de plusieurs temps d'échanges avec les riverains et élus de nos projets en développement (permanences d'information, ateliers thématiques avec experts, intervention en Conseil municipal ou lors des cérémonies diverses).
- ▶ Diffusion d'une lettre d'information annuelle recensant les chiffres et informations clés de chacun de nos parcs à toutes les Mairies concernées.

Objectifs

2025

- ▶ Maintenir les actions existantes.
- ▶ Renforcer le portail d'information TéMo pour qu'il puisse aussi répondre aux nouvelles obligations de consultation du public en France dans le cadre de la Loi d'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables (APER) de 2023.
- ▶ Continuer à produire des capsules vidéos pédagogiques pour contrer les fausses informations sur les énergies renouvelables.



Engagement #15

Participer au dynamisme des territoires où nous sommes actifs

Chaque année, Kalista Energy verse plus de 3 millions d’euros en taxes locales aux communes accueillant ses parcs éoliens et solaires en France. Ces retombées contribuent au développement économique et social des territoires.

Le soutien financier de Kalista Energy s’étend également à la mise en place de projets en concertation avec les élus locaux, visant à améliorer la qualité de vie des habitants. Parmi les actions mises en œuvre, on peut citer :

- La sécurisation des réseaux électriques dans certaines communes,
- Des bourses aux plants qui permettent aux habitants de bénéficier de végétaux gratuitement,
- La mutualisation de travaux, comme la réutilisation des plateformes des bases-vie des chantiers pour la construction d’équipements publics, tels que des city-stades.

Kalista Energy est également mécène du fonds de dotation ONF – Agir pour la forêt depuis 2020, contribuant ainsi à la préservation des écosystèmes et de la biodiversité.

L’activité décentralisée de Kalista Energy génère un impact positif sur l’emploi local à plusieurs niveaux. Selon les travaux à effectuer, l’entreprise encourage le recours à des opérateurs régionaux, ce qui permet en plus de garantir un suivi réactif et réduit les temps de déplacement. Ce modèle favorise également la création d’emplois dans des secteurs variés :

- Maintenance locale : les parcs sont entretenus par des maintenanciers locaux, qui possèdent souvent des centres de maintenance à proximité,
- Travaux d’entretien des parcs : Kalista Energy privilégie les entreprises locales pour des travaux tels que l’entretien des espaces verts, la réparation des chemins d’accès ou même l’engagement de bergers pour les parcs solaires, afin d’assurer une gestion efficace des espaces.
- Durant la phase de construction des parcs : l’entreprise encourage l’embauche de sous-traitants locaux et régionaux pour les travaux ne nécessitant pas de compétences spécifiques liées aux énergies renouvelables, comme le terrassement. Cette approche permet de renforcer l’économie locale et de favoriser la création d’emplois dans les zones concernées.

De plus, en 2024, plus d’une quarantaine de cabinets indépendants ont travaillé sur les études d’impact nécessaires à la demande d’autorisation de nos projets.

Voir aussi →

Engagement #06
Développer les meilleurs projets possibles avec l’appui d’experts indépendants

Réalisations

2024

- Soutien à plusieurs associations sportives et culturelles situées dans les communes où le groupe est présent, comme par exemple l’association le « Trail du Pain Chaud » en Bretagne.
- Maintien du partenariat avec le fonds l’ONF– Agir pour la forêt : régénération de la forêt de Retz (Aisne – Hauts de France).

Objectifs

2025

- Renouveler le partenariat avec le fonds l’ONF– Agir pour la forêt.
- Continuer à soutenir des initiatives locales en faveur de l’écologie, du sport et de la culture.



Régénération de la forêt de Retz (Hauts de France) avec le Fonds ONF – Agir pour la forêt

Le projet consistait en la plantation de 2400 chênes sessiles sur 2,6 ha dans la forêt. Même dans le nord de la France, les effets du changement climatique sont déjà visibles avec par exemple des périodes de sécheresse accrue et des attaques d’insectes. Sans des opérations de régénération comme celles menées à Retz, les forêts françaises connaîtraient un déclin rapide car plusieurs essences, le hêtre par exemple, ne pourront pas résister aux effets du changement climatique. C’est pour cela que nous privilégions des essences plus robustes comme le chêne sessile. Une intervention humaine était nécessaire pour régénérer certaines parcelles et les rendre plus résilientes.



Anna Antraygues, Responsable de l’unité territoriale de Villers-Cotterêts–Office National des Forêts



Photo: Paul Adam–Aribeux / Fonds ONF– Agir pour la forêt

4

Nos engagements pour la gouvernance



Nos engagements en matière de gouvernance

La culture d'entreprise de Kallista Energy repose sur 4 valeurs fondatrices qui se retrouvent dans les décisions du groupe: conviction, éthique, pragmatisme et durabilité (voir p.16 pour plus de détails sur ces valeurs). Ces principes sont intégrés dans la gestion quotidienne de l'entreprise et favorisent un environnement de travail sain et cohérent avec les enjeux de la transition énergétique.

La gouvernance du groupe Kallista Energy est assurée par un Comité de surveillance et un Comité de direction. En France, l'entreprise dispose d'un Conseil Economique et Social (CSE).

Depuis sa création, Kallista Energy a développé une culture juridique très forte permettant de prévenir les risques liés à la gouvernance de l'entreprise, notamment sur les fraudes, les risques de gestion et la cybersécurité.

Par ailleurs, Kallista Energy contribue aussi à une meilleure prise en compte des enjeux liés au développement des énergies renouvelables en soutenant les représentants des acteurs des filières [Syndicat des Energies Renouvelables, Wind Europe...].



Engagement #16

Promouvoir un pouvoir exécutif collégial et un dialogue permanent avec les salariés

La gouvernance du groupe Kallista Energy est assurée par un Comité de surveillance et un Comité de direction. Depuis 2021, le Comité de surveillance de Kallista Energy compte un président indépendant: Jeroen de Haas. Il apporte sa grande connaissance du secteur des énergies renouvelables au groupe et permet d’assurer l’impartialité des décisions du Comité de surveillance.

En France, conformément à la Loi, un Comité Social et Économique (CSE), assure un dialogue collectif permanent avec la Direction, en plus des échanges directs que les collaborateurs peuvent avoir avec leur manager ou les membres du Comité de direction. Un référent ‘harcèlement’, membre du CSE, a été aussi nommé pour intervenir en cas de harcèlement physique ou moral au sein de l’entreprise.

De même, le groupe dispose d’une procédure de protection des lanceurs d’alerte où chaque collaborateur a la possibilité de s’adresser directement au Président du Comité de surveillance s’il le juge utile.

Réalisations

2024

- Émission d’actions gratuites pour renforcer l’actionnariat salarié.
- Respect de la périodicité des réunions du CSE, du Comité de direction (1 réunion par semaine) et du Comité de surveillance (4 par an).

Objectifs

2025

- Respecter la périodicité des réunions du CSE, du Comité de direction (1 réunion par semaine) et du Comité de surveillance (4 par an).
- Offrir la possibilité aux nouveaux salariés de devenir actionnaires de l’entreprise et aux anciens de renforcer leur actionnariat quand de nouvelles actions sont disponibles.

Engagement #17

Prévenir les fraudes

Des règles internes particulièrement strictes ont été instaurées afin de prévenir tout risque de fraude ou de corruption, tant en interne que dans les relations avec les parties prenantes.

Le code de conduite de Kallista Energy, mis en place en 2018, constitue le socle de référence pour toutes les négociations liées au développement de nos projets. Il précise notamment les comportements à éviter, comme lors de la fixation des loyers pour l’implantation de nos éoliennes.

Les managers de proximité jouent un rôle clé en assurant une sensibilisation continue des équipes à ces principes de conduite responsable.



Réalisations

2024

- Zéro déviation au code de conduite anti-fraude.

Objectifs

2025

- Zéro déviation au code de conduite anti-fraude.

Engagement #18

Prévenir les risques de gestion

Kallista Energy a instauré un dispositif de contrôle interne rigoureux, structuré et documenté pour encadrer l'ensemble de ses activités.

L'équipe en charge de l'administration et des finances met en œuvre les outils de gestion indispensables au renforcement de ce dispositif, notamment pour le suivi des engagements et des notes de frais.

Elle veille scrupuleusement au respect des procédures par l'ensemble des collaborateurs, garantissant ainsi l'intégrité financière et comptable du groupe.



Réalisations

2024

- Renforcement des outils de contrôle interne et harmoniser les règles appliquées dans les différents pays où le groupe est implanté.

Objectifs

2025

- Maintenir les actions existantes.

Engagement #19

Promouvoir la cybersécurité

Consciente que les infrastructures énergétiques sont des cibles privilégiées des cyber-attaques, Kallista Energy accorde une attention constante à la sécurité de son système d'information afin de garantir l'intégrité de ses équipements et la protection de ses données.

L'entreprise a mis en place un Plan de Continuité des Activités, assurant la résilience de ses opérations en cas d'incident. Elle a également procédé à la mutualisation de ses ressources serveurs et adopté une solution de téléphonie de type soft phone, renforçant ainsi la sécurité et la flexibilité de ses communications.

Par ailleurs, chaque tentative de cyber-attaque identifiée et déjouée donne lieu à une sensibilisation immédiate de l'ensemble des collaborateurs, afin de maintenir une vigilance permanente au sein des équipes.



Réalisations

2024

- Renforcement de la sécurité des accès collaborateurs.
- Mise en place d'une évaluation récurrente du niveau de maturité des collaborateurs sur la cybersécurité.
- Score de 922/1000 aux tests internes de cybersécurité requis par les actionnaires institutionnels du groupe.

Objectifs

2025

- Déployer des outils pour aider les collaborateurs à la détection de tentatives de phishing.
- Mettre en place une gestion des mots de passe suivant les recommandations de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) pour l'ensemble des collaborateurs.
- Adapter les protocoles de communication pour répondre aux standards de sécurité de l'ANSSI.

Gestion des relations avec les fournisseurs

Kallista Energy s'engage à maintenir des standards élevés d'éthique et de transparence dans ses relations avec ses fournisseurs. L'entreprise privilégie les fournisseurs européens, soumis à des réglementations exigeantes, et a mis en place un code de conduite pour ses prestataires pour contribuer à créer un cercle vertueux autour de ses activités.

Voir aussi →

Engagement #05
Encourager la prise en compte de critères ESG dans les activités relevant de notre scope 3



Rapport RSE 2024

Groupe **KallistaEnergy**
18-20 rue Treilhard
75008 Paris

FRANCE – ALLEMAGNE – PAYS-BAS

Producteur indépendant d'énergies renouvelables
pour la transition énergétique et la mobilité électrique
www.KallistaEnergy.com



KallistaEnergy